



une personne se sert de ma ligne téléphonique et ne paye pas

Par **lizbaby**, le **05/05/2010** à **22:52**

bonjour, voilà, il y a quelques temps j'ai céder ma ligne téléphonique de portable a un collègue de travail. n'ayant pas tous les papiers nécessaires j'ai attendu pour mettre la ligne a son nom. Or il a démissionné et a déménagé et continu a se servir de la ligne alors que c'est moi qui paye. il me doit plus de 300 euros maintenant et je ne sais pas quoi faire. Si je résilie la ligne, je continue a payer jusqu'a la fin de mon engagement, et je dis adieu a mon argent. pouvez vous m'aider s'il vous plait , me dire ce que je pourrais faire? je vous remercie!
cordialement,...

Par **Corentin**, le **05/05/2010** à **23:21**

Allez sur le site de l'opérateur, connectez vous avec vos identifiants, dites que la carte sim est perdue, ils la bloqueront et en enverront une nouvelle à votre adresse. Votre ancien collègue ne pourra plus se servir de votre abonnement.

Vous vous arrangerez ensuite à l'amiable pour récupérer l'argent qu'il vous doit.

Bien cordialement,
Corentin

Par **lizbaby**, le **06/05/2010** à **16:53**

bonjour, merci d'avoir répondu aussi vite. le problème s'est que si je dis que la sim est perdue, je n'aurais plus aucun moyen de le joindre et donc aucun arrangement a l'amiable possible...je ne sais plus trop quoi faire